

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 20 DECEMBRE 2012

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (3): Jean-Paul Ters, Michel Chariau, Michel Ediar,

Membres excusés (2): Marie-France Charles (pouvoir à M.Chariau), Sandrine Taisson (pouvoir à M.Ediar)

Membre de droit (1): Marie-Violaine Palcau (DTN)

Président de séance Jean-Paul Ters, Secrétaires de séance Michel Chariau et Michel Ediar

Ouverture de la séance à 18h30

1 - Approbation du CR du Bureau du 23 novembre 2012 Adopté

2 - Candidature

Avis sur la candidature de Vincent Frey au sein de la Commission pédestre de l'IOF. Le Bureau donne un avis favorable à cette candidature.

3 - Convention JEC 2013

Accord de principe pour la signature d'une convention avec le CDCO 42 pour l'organisation des JEC 2013.

4 - Enquête du Ministère sur le volume d'activités de la Fédération

Marie-Violaine Palcau souligne l'intérêt de cette étude, mais également le volume important de travail qu'elle représente. Nous renseignerons au mieux cette enquête.

5 - Cahier des charges

Proposition de dénomination : « Cahier des charges des compétitions du Groupe National » et mise au point (relecture complète) avant mise en ligne pour la fin de l'année.

6 - Point financier

Situation à la date de ce jour

Recettes : BP 2012 = 1 101 940 € réalisé au 20/12/12 = 929 603 € Dépenses : BP 2012 = 1 101 940 € réalisé au 20/12/12 = 806 447 €

Le compte de résultat 2012 devrait être excédentaire.

7 - Clôture de l'étude sur les retombées économiques des WOC

Demande du prestataire du paiement par la Fédération de sa facture adressée au COWOC.

Le Président adressera une lettre précisant que la Fédération ne peut pas payer une facture qui ne la concerne pas. Comme par ailleurs le COWOC a été dissous entretemps, il sera difficile de trouver une solution.

8 - Communication

Demande de la Ligue PC pour décliner le logo FFCO sur différents supports de communication propres aux ligues. La LPCCO proposera des maquettes au nouveau CD issu des élections 2013.

9 - Commission CO VTT et Commission Arbitrage

La Commission VTT n'a pas assez d'experts de la spécialité à désigner pour ses compétitions. Tant qu'il y aura un manque d'experts VTT formés, nous aurons le problème. Pendant cette période de pénurie, les experts pédestres viendront suppléer les experts VTT, ce qui n'est pas sans poser des difficultés.

10 - Commande des cartes de vœux 2013 sur papier Quelle quantité ? Cinquante sont suffisantes.





11 - Rappel à faire concernant le site des licences

Il est rappelé que seules les personnes habilitées peuvent se connecter sur le site avec leurs propres identifiants. On doit pouvoir savoir sans ambiguïté qui intervient sur le site et dans quel domaine. Ces identifiants sont strictement personnels.

12 - Travaux du siège

Il est envisagé de réaménager les locaux, par déplacement des cloisons intérieures, de manière à agrandir la salle de réunion, tout en se réservant un espace de rangement. Le projet est validé et mis à l'étude.

Fin à 21h00

Le Président, Jean-Paul TERS Les secrétaires de séance Michel CHARIAU et Michel EDIAR



